

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Méditerranée dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitaniemed@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



MAIRIE DE LANGOGNE

Hôtel de Ville
Boulevard des Capucins
48300 Langogne
04 66 69 10 33
mairie-langogne@wanadoo.fr
<https://www.ccha-langogne.com/commune/langogne/>

NOS PARTENAIRES REGIONAUX

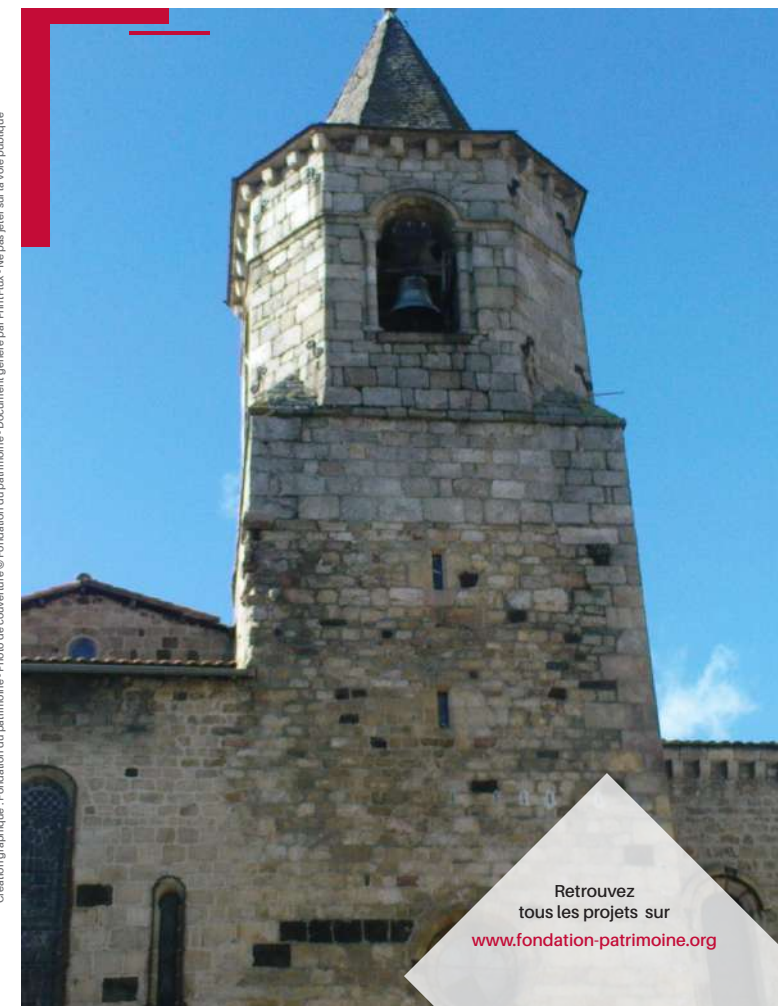


► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

**L'Eglise Saint-Gervais
Saint-Protais
de Langogne**

Lozère



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

La ville de Langogne est une cité millénaire avec une histoire riche et un patrimoine exceptionnel que vous pouvez découvrir avec son église romane du 12ème siècle, une halle aux grains du 18ème siècle, une chapelle de style Byzantin, et la filature des Calquières, musée vivant de la révolution industrielle.

Langogne c'est aussi un formidable esprit de convivialité et de bonne humeur avec son corso annuel légendaire accompagné de Gargantua, la fête votive avec le "Festiv'Allier"...

Les langonnais réputés pour aimer la bonne chère, plusieurs spécialités locales sont incontournables, la flèque, les manouls, la maoche et la petite dernière : la gargantille.

Classée Monument Historique depuis 1840, l'église Saint-Gervais, Saint-Protas est appelée : « La Perle Architecturale du Gévaudan ».

Elle reste le monument le plus ancien et le plus précieux de Langogne, et date du 12ème siècle.

L'église se compose d'une nef flanquée de deux collatéraux voutés. Sur ces collatéraux ouvrent des

chapelles datant du 15ème siècle.

Sur la première travée, la chapelle du côté Sud et consacrée à Notre Dame de Tout-Pouvoir. Les restaurations du clocher et de la chapelle de Notre Dame de Tout-Pouvoir ont été réalisées.

Cet édifice, propriété de la Commune de Langogne, a fait l'objet d'un diagnostic en 2016 et de plans présentant les différents phasages de travaux et, notamment pour la première tranche correspondant au bas-côté Nord et son assainissement.

Soucieuse de réaliser des travaux d'entretien et de mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel, la Commune s'engage dans cette opération.

Malgré les subventions, cette somme est difficile à supporter par la Commune. C'est pour sauver ce patrimoine qu'est organisée une souscription publique en partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Montant des travaux	102 560,06 €
Objectif de collecte	15 000,00 €
Début des travaux	2019

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

L'Eglise Saint-Gervais Saint-Protas de Langogne

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59980

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'Eglise Saint-Gervais Saint-Protas de Langogne

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Fondation du patrimoine